

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

7<sup>e</sup> séance, 19<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 28 février 2017, à 18 h 30, au centre administratif, 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

**Membres du comité exécutif présents :**

Monsieur Michel Bédard, commissaire  
Madame Lynda Bilodeau, commissaire  
Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif  
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

**Membres du conseil des commissaires présents :**

Monsieur Dany Bellemare, commissaire  
Madame Catherine Nadeau, commissaire

**Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale  
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles  
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

**1.0 PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Recueillement**

**1.2 Ouverture de la séance extraordinaire**

Après un moment de recueillement, monsieur Jérôme Demers déclare la séance extraordinaire du comité exécutif en date du 28 février 2017 ouverte à 18 h 35.

**1.3 Vérification de la légalité de la séance**

**1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**1.3.2 Quorum**

La secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, confirme qu'il y a quorum.

**1.4 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

**1.0 Préliminaires**

1.1 Recueillement

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux du comité exécutif
  - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2017
  - 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire annulée du 14 février 2017
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

**2.0 Décisions**

- 2.1 CNAR-03-12 – Achat de tablettes informatiques – Ajout au mandat
- 2.2 Services de messagerie et de transport de matériaux et fournitures 2017-2018 plus 2 années d'option – Adjudication de contrat
- 2.3 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Traitement des eaux usées – Adjudication de contrat

**3.0 Information**

Aucun point

**4.0 Questions diverses**

- 4.1 Questions et messages des commissaires

**5.0 Levée de la séance**

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**1.5 Adoption des procès-verbaux du comité exécutif**

CE-16-17-032

**1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2017**

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**ATTENDU** que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 17 janvier 2017 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 24 février 2017 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lynda Bilodeau et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 17 janvier 2017 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CE-16-17-033

**1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire annulée du 14 février 2017**

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**ATTENDU** que le procès-verbal de la séance ordinaire annulée du comité exécutif du 14 février 2017 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 24 février 2017 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire annulée du comité exécutif du 14 février 2017 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**1.6 Correspondance**

Aucune correspondance

**1.7 Interventions du public et période de questions**

Aucune intervention

**2.0 DÉCISIONS**

**2.1 CNAR-03-12 - Achat de tablettes informatiques – Ajout au mandat**

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par le Comité de négociation des achats regroupés 03-12 (CNAR-03-12) ;

**ATTENDU** que le CNAR-03-12 ajoute à son offre l'achat de tablettes informatiques ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs ajoute, pour l'année 2016-2017, le mandat d'achat de tablettes informatiques à notre adhésion au CNAR-03-12 ;

**QUE** le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumond, soit autorisé à signer tout autre document résultant de la présente résolution.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**2.2 Services de messagerie et de transport de matériaux et fournitures 2017-2018 plus 2 années d'option — Adjudication de contrat**

**ATTENDU** la nécessité de services de messagerie et de transport de matériaux et fournitures pour les établissements de la commission scolaire des Navigateurs ;

**ATTENDU** l'appel d'offres public #161123-11 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requerrait des soumissions pour des services de messagerie et de transport de matériaux et de fournitures pour l'ensemble du territoire de la commission scolaire ;

**ATTENDU** que les documents contractuels prévoient une option de renouvellement pour un maximum de deux années supplémentaires ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'adjuger ledit contrat pour 2017-2018 plus deux années d'option ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lynda Bilodeau et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge le contrat pour les services de messagerie et de transport de matériaux et de fournitures pour l'ensemble du territoire de la commission scolaire à l'entreprise *Service Tazirco inc.*, de Montréal, au montant de 30 \$/heure pour un montant

CE-16-17-034  
SRTIC

CE-16-17-035  
SRM

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

estimé à 107 163 \$, excluant les taxes, pour la première année plus deux années d'option à la discrétion de la commission scolaire, pour un montant approximatif de 214 326 \$; le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres ;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-16-17-036  
SRM**

**2.3 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) –  
Traitement des eaux usées – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public #170127-22 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour le traitement des eaux usées pour le Centre national de conduite d'engins de chantier ;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 23 février 2017, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint ;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée la firme CIMA+ ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Allen Entrepreneur général, le contrat pour le traitement des eaux usées du Centre national de conduite d'engins de chantier, pour la somme de 279 301 \$, taxes non incluses ;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**3.0 INFORMATION**

Aucun point

**4.0 QUESTIONS DIVERSES**

**4.1 Questions et messages des commissaires**

Aucune question

**CE-16-17-037**

**5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 18 h 50.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

  
Jérôme Demers  
Président

  
Guylaine Giguère, avocate  
Secrétaire générale